

236ème séance plénière

PC Journal No 236, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 304

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 282 (PC.DEC/282) sur le budget unifié de 1999, en date du 17 décembre 1998 (paragraphe 5),

Rappelant en outre sa Décision No 291 (PC.DEC/291) d'approuver la stratégie de renforcement des capacités par la formation pour l'OSCE, en date du 18 mars 1999,

- Approuve la révision de l'allocation de fonds au titre des budgets des missions comme suit :

Poste budgétaire	Budget de 1999 ATS	Budget de 1999 EUR
Bureau de liaison en Asie centrale	175 361	12 744
Centre d'Almaty	251 992	18 313
Centre d'Achkhabad	241 892	17 579
Centre de Bichkek	135 924	9 878
Présence en Albanie	140 355	10 200
Groupe d'assistance en Tchétchénie	16 884	1 227
Mission en Estonie	74 897	5 443
Mission en Géorgie	134 548	9 778
Mission en Lettonie	177 673	12 912
Mission en Moldova	202 538	14 719
Groupe consultatif d'observation au Bélarus	147 799	10 741
Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit	347 503	25 254
Mission au Tadjikistan	333 453	24 233
Coordonnateur des projets en Ukraine	-	-
Mission en Croatie	2 498 224	181 553
Mission en Bosnie-Herzégovine	2 850 611	207 162